

l'Université populaire le zèle que témoignent les israélites et les protestants, nul parti et nulle confession ne pourrait pendant être tenté de confisquer l'œuvre à son profit. « Qu'allons-nous dire? qu'allons-nous faire? » demande anxieusement madame Hucher, et elle voit bien que les catholiques ne peuvent pas, une fois de plus, être inactifs. Fonder une Université populaire catholique? Mais le titre seul risquerait d'en égarer le peuple, à Paris surtout. Et puis, le travail est immense. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas boudier? Notez que je ne suis pas sûr d'avoir raison, et je ne demande qu'une discussion qui m'éclaire.

La Coopération Universitaire

Cloche 29 juin 99

Dans la crise que traverse la France républicaine, l'Université est directement intéressée. Elle est en quelque sorte responsable pour l'avenir de la conscience de ce grand peuple. Je dis, pour l'avenir, car elle ne dispose pas encore des moyens d'exercer l'action que notre démocratie attend d'elle.

Qui donner ces moyens, assurer — selon le mot de M. Compayré — l'enseignement de la liberté, en apportant à la liberté de l'enseignement les restrictions nécessaires, la défendre contre la congrégation, qui l'accable de ses privilèges, ce sera l'œuvre du gouvernement de la République.

Mais parallèlement à cette organisation rationnelle de notre enseignement, une grande tâche d'éducation civique s'impose à l'Université, et elle l'a comprise. L'initiative est partie de notre enseignement primaire, et bientôt elle a gagné tous les autres. L'école a rallié d'abord les siens, puis elle a groupé tous ceux qui comprenaient que là était l'âme de la démocratie, que de là elle pénétrerait le pays tout entier. Et maintenant tous ont senti que l'heure était venue de servir dans une action harmonique.

Tandis que les Petites A... s'unissent en de vigoureux organismes, fédérations régionales qui aboutiront à une Fédération nationale, — tandis que les éducateurs se concertent pour réaliser un programme d'ensemble dans les divers milieux, — l'instituteur, le professeur, l'éducateur, en se rencontrant sur ce terrain commun, ont compris à leur tour combien leur entente pourrait être féconde du triple point de vue de la défense de leurs intérêts professionnels, du développement de l'éducation laïque, de la lutte toujours plus âpre contre, l'éternel adversaire.

L'union des trois ordres d'enseignement, toujours si ardemment souhaitée, sera bientôt un fait accompli.

Un groupe d'universitaires, appartenant à tous les ordres, est en voie de formation sous le titre de *Coopération universitaire pédagogique* (1). Il comprend déjà de nombreux adhérents à l'Académie, aux Universités, à l'École normale supérieure, aux lycées, aux collèges, écoles normales, écoles primaires de Paris et des départements.

Il correspond à un groupement analogue antérieur de quelques semaines: la coopération universitaire entre les écoles et lycées de villes. Un comité provisoire d'initiative et d'études a été constitué. Il invite à adhérer tous les universitaires qui estiment que cette collaboration peut être utile « à l'éducation publique et à l'union sociale ».

Bientôt il soumettra aux adhérents et aux amis un programme qui comprendra les principales questions d'enseignement et d'éducation, où cette solidarité, trop longtemps négligée jusqu'ici, est indispensable: rapports entre les plans d'études des différents enseignements, éducation du personnel enseignant, associations d'anciens élèves, éducation post-scolaire, extension universitaire, universités populaires, etc.

Ce programme seul indique combien l'action de ce groupement peut être féconde en heureux résultats.

Au moment où une partie de la bourgeoisie retourne à la réaction et abandonne l'œuvre du progrès social, nombre de bons esprits pensent que la République doit élever de plus en plus le peuple et appeler l'élite de la démocratie à remplir le rôle de classe dirigeante, dé-

(1) L'initiateur est notre excellent ami, M. Deum, président de l'Union des instituteurs de la Seine, qui fit approuver son idée par quelques nombres du récent congrès des professeurs.

serté par celle à qui sa tradition imposait de nouveaux devoirs. L'Université peut d'elle-même, par son action et par un mouvement d'opinion publique, atteindre l'idéal de la République, former la conscience nationale, instruire chacun en vue de ses devoirs, et élever au sommet les plus dignes. Mais pour réaliser ses nobles ambitions, elle a besoin de liberté, de franchise et de force vitale.

Ceci concerne le Parlement et l'initiative gouvernementale.

Une femme de grand sens et de grand courage, Madame Frédérick Hucher, a exposé, cette semaine, par deux fois, ses idées sur la question si importante des Universités populaires. J'imagine que les lecteurs de ce journal lisent aussi le *Pain* où Mme Hucher a écrit ses remarquables articles. Et, du moins, savent ils quelle place s'est promptement faite ce bi-hebdomadaire, grâce à sa directrice, Mme Paule Vigneron, aux talents qu'elle a groupés, à la courtoisie et franche ligne de conduite qu'elle suit. Partout, et plus qu'ailleurs, dans notre milieu, les opinions de Mme Hucher ne peuvent passer inaperçues. Et elles méritent la discussion.

Mme Hucher ne saurait blâmer cet effort et ce programme: elle ne saurait blâmer l'Université populaire qui ne fonctionne point encore. Mais elle connaît les « petites écoles » où l'on s'est essayé, où l'on a, pour ainsi dire, tracé un crayon léger de la grande entreprise: les groupes de la rue Paul Bert, de la rue des Fourneaux, l'enseignement libertaire de l'hôtel des Sociétés savantes, etc... Et, avec effroi, elle a constaté que l'on ne fait là que des rebelles, que l'on y grise les cerveaux populaires de grands mots mal compris, et que l'on n'ouvre point au peuple, en lui donnant son Université, « le refuge où toute âme va chercher et cueillir la parole de paix et d'espérance. »

Mme Hucher conclut-elle de ces visites qu'il est dangereux d'instruire trop vite le peuple et de traiter devant des ouvriers des questions trop relevées pour des gens qui n'ont aucune méthode, aucune préparation et même aucune connaissance approfondie de la langue que parle le professeur? C'est un point de vue: mais ce n'est pas le sien.

Au contraire, ses deux articles sont tout pleins d'une foi ardente en l'élévation des masses: et c'eût été se mettre en contradiction avec les doctrines soutenues par le *Pain* que de soutenir les droits d'une renanesque aristie. Qu'il soit nécessaire d'être prudent et expérimenté dans un enseignement de cette sorte, tout le monde est d'accord là-dessus, et, je pense, les promoteurs de l'Université populaire n'y contrediront pas. Reste que ou l'Université ne sera pas catholique, ou même qu'elle sera anticatholique.

Et ceci est très grave. Mais remarquons d'abord que la question est double: et Madame Hucher n'est pas assez précise. Elle attaque ensemble des tentatives différentes. L'état libertaire n'a rien à voir avec l'Université populaire, ni même le groupe de la rue des Fourneaux, sauf peut-être que les efforts ont été faits presque au même moment. Le projet d'Université populaire en formation vient uniquement du groupe de la rue Paul-Bert où fonctionne depuis quelque temps déjà un enseignement du soir donné par la Coopération des idées. Et il ne faut pas juger l'une de ces tentatives sur l'autre. Car les fondateurs de l'École libertaire nous déclarent qu'ils veulent affranchir le peuple des superstitions; mais le programme de la *Coopération des Idées*, nous dit que l'Association ne propage aucune doctrine politique, religieuse ou philosophique particulière, qu'elle interdit tout prosélytisme et l'exclut de l'exclusion. Il est vrai qu'on ne peut pas donner créance à un programme et que nous sommes payés pour savoir ce que valent les neutralités. Je soupçonne fort madame Hucher de cette sage défiance, puisqu'elle va jusqu'à écrire que des professeurs et des lettrés ont fondé ces cours « sous le prétexte de se dévouer à l'instruction supérieure du peuple ». Prétexte est dur. Pour moi, je suppose toujours mes adversaires de bonne foi. Et quand on a inscrit en tête d'une œuvre de telles paroles, on a donné le droit à tous de protester contre un changement de direction et contre l'envahissement d'une doctrine.

Seulement, pour pouvoir protester, il faut s'être occupé soi-même de l'œuvre. Voilà ce qu'ont pensé quelques catholiques qui ont cru et croiront, jusqu'à preuve du contraire, à la sincérité des promoteurs de l'Université. Si la liste du comité d'administration renferme des noms d'une signification trop claire, elle en contient aussi quelques-uns qui nous rassurent. Des lettrés catholiques ont jugé que l'œuvre était belle, qu'elle venait à son heure, qu'il fallait montrer au peuple que nous n'étions, de parti-pris, contre aucune nouveauté et contre aucune lumière, étant disciples du Dieu de vérité. Ils s'efforceront, non point de faire prévaloir leur doctrine, ce qui déchirerait le pacte, du moins de ne jamais froisser leur propre conscience. L'Université populaire est, pour eux, comme une de ces œuvres de bienfaisance (d'un ordre plus élevé, voilà tout) d'où aucune bonne volonté ne saurait être exclue, où aucune bonne intention ne saurait être

Une femme de grand sens et de grand courage, Madame Frédérick Hucher, a exposé, cette semaine, par deux fois, ses idées sur la question si importante des Universités populaires. J'imagine que les lecteurs de ce journal lisent aussi le *Pain* où Mme Hucher a écrit ses remarquables articles. Et, du moins, savent-ils quelle place s'est promptement faite ce bi-hebdomadaire, grâce à sa directrice, Mme Paule Vigneron, aux talents qu'elle a réunis, à la courageuse et franche ligne de conduite qu'elle suit. Partout, et plus qu'à l'heure, dans notre milieu, les opinions de Mme Hucher ne peuvent passer inaperçues. Et elles méritent la discussion.

\* \*

Mme Hucher ne saurait blâmer cet effort et ce programme : elle ne saurait blâmer l'Université populaire qui ne fonctionne point encore. Mais elle connaît les « petites écoles » où l'on s'est essayé, où l'on a, pour ainsi dire, tracé un crayon léger de la grande entreprise : les groupes de la rue Paul Bert, de la rue des Fourneaux, l'enseignement libertaire de l'hôtel des Sociétés savantes, etc... Et, avec effroi, elle a constaté que l'on ne fait là que des rebelles, que l'on y grise les cerveaux populaires de grands mots mal compris, et que l'on n'œuvre point au peuple, en lui donnant son Université, « le refuge où toute âme va chercher et cueillir la parole de paix et d'espérance. »

\* \*

Mme Hucher conclut-elle de ces visites qu'il est dangereux d'instruire trop vite le peuple et de traiter devant des ouvriers des questions trop relevées pour des gens qui n'ont aucune méthode, aucune préparation et même aucune connaissance approfondie de la langue que parle le professeur ? C'est un point de vue : mais ce n'est pas le sien.

Au contraire, ses deux articles sont tout pleins d'une foi ardente en l'élévation des masses : et c'eût été se mettre en contradiction avec les doctrines soutenues par le *Paris* que de soutenir les droits d'une renaissance aristocrate. Qu'il soit nécessaire d'être prudent et expérimenté dans un enseignement de cette sorte, tout le monde est d'accord là-dessus, et, je pense, les promoteurs de l'Université populaire n'y contrediront pas. Reste que ou l'Université ne sera pas catholique, ou même qu'elle sera anticatholique.

Et ceci est très grave. Mais remarquons d'abord que la question est double : et Madame Hucher n'est pas assez précise. Elle attaque ensemble des tentatives différentes. L'état libertaire n'a rien à voir avec l'Université populaire, ni même le groupe de la rue des Fourneaux, sauf peut-être que les efforts ont été faits presque au même moment. Le projet d'Université populaire en formation vient uniquement du groupe de la rue Paul-Bert où fonctionnent depuis quelque temps déjà un enseignement du soir donné par la Coopération des idées. Et il ne faut pas juger l'une de ces tentatives sur l'autre. Car les fondateurs de l'Etat libertaire nous déclarent qu'ils veulent affranchir le peuple de superstitions ; mais le programme de la *Coopération des Idées*, nous dit que l'Association ne propage aucune doctrine politique, religieuse ou philosophique particulière, qu'elle interdit tout prosélytisme et n'exclue que l'exclusion. Il est vrai qu'on peut ne pas donner créance à un programme et que nous sommes payés pour savoir ce que valent les neutralités. Je soupçonne fort madame Hucher de cette sage défiance, puisqu'elle va jusqu'à écrire que des professeurs et des lettrés ont fondé ces cours « sous le prétexte de se dévouer à l'instruction supérieure du peuple ». Prétexte est dur. Pour moi, je suppose toujours mes adversaires de bonne foi. Et quand on a inscrit en tête d'une œuvre de telles paroles, on a donné le droit à tous de protester contre un changement de direction et contre l'établissement d'une doctrine.

\* \*

Seulement, pour pouvoir protester, il faut s'être occupé soi-même de l'œuvre. Voilà ce qu'ont pensé quelques catholiques qui ont cru et croiront, jusqu'à preuve du contraire, à la sincérité des promoteurs de l'Université. Si la liste du comité d'administration renferme des noms d'une signification trop claire, elle en contient aussi quelques-uns qui nous rassurent. Des lettrés catholiques ont jugé que l'œuvre était belle, qu'elle venait à son heure, qu'il fallait montrer au peuple que nous n'étions, de parti pris, contre aucune nouveauté et contre aucune lumière, étant disciples du Dieu de vérité. Ils s'efforceront, non point de faire prévaloir leur doctrine, ce qui déchirerait le pacte, du moins de ne jamais froisser leur propre conscience. L'Université populaire est, pour eux, comme une de ces œuvres de bienfaisance (d'un ordre plus élevé, voilà tout) d'où aucune bonne volonté ne saurait être exclue, où aucune bonne intention ne saurait être soupçonnée.

Ils seront dupes. Cela est possible. Si beaucoup de catholiques appliquaient à

l'Université populaire le zèle que témoignent les israélites et les protestants, nul parti et nulle confession ne pourrait pendant être tenté de confisquer l'œuvre à son profit. « Qu'allons-nous dire ? qu'allons-nous faire ? » demande anxieusement madame Hucher, et elle voit bien que les catholiques ne peuvent pas, une fois de plus, être inactifs. Fonder une Université populaire catholique ? Mais le titre seul risquerait d'en écarter le peuple, à Paris surtout. Et puis, le travail est immense. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas bouder ! Notez que je ne suis pas sûr d'avoir raison, et je ne demande qu'une discussion qui m'éclaire.

vérité et le salut « en eux-mêmes » religion que cette âme de « vérité purement répandue dans le genre humain sans dates » sur le devoir, la loi de vérité se fait peu à peu et qu'elle aucun document, dans aucune nation, ils font profession d'avoir la vérité même faite homme. Ils à la fin, mais au commencement de dresser la Croix. Car pour être catholique faut être un homme nouveau, être la communion aux souffrances du Christ, né à la vie divine, éternelle. — Pour le relèvement de l'humanité Samaritain, comme le Christ. Seul n'a pas dit au blessé dans le fossé voilà le chemin ; il a bandé ses plaies. Cela le Christ seul le peut, idée, mais une force et il faut à l'œuvre que des forces.

\* \*

L'Union était créée : chose notable qui voulaient la seule adhésion des hommes ne laient même pas exiger qu'on crût en elle. — disaient-ils, par ses actes, non par ses paroles — agir — fixer un idéal de la vie, et une conception de l'homme et du monde. haute, toute une religion et une philosophie.

Puis, on s'organisa — on s'organisa. Les œuvres sortirent de là ? Sur quel terrain des mœurs mit-on la main à l'œuvre ? le nouveau monde ? Encore ici, chose notable : un travail sur les idées, sur les idées, à tous les amis de l'action un idéal, une raisonnée de notre fausse civilisation réfléchi et la compréhension de leur propre bonne volonté, en sorte qu'ils fussent cœurs, conscients — conscients jusqu'à l'adhésion avec l'idéal qu'ils portaient. *Moi*. Ce fut l'Union « non pour un idéal déterminé, mais pour l'action opérationnelle partout », l'action selon l'Idéal... vivifie...

L'œuvre de l'Union s'incarna dans la Revue d'une bien originale nouveauté de faire du bruit, d'attirer par de nombreuses signatures plus éclatantes encore des curieux, des dilettantes..., de se parate et crier de bon et de mal. que tous les Revues, — et pour faire de paroles et saines et spirituelles mains en pâture les sensations raffinées qu'elles offraient aux nervosités folles du jour. *Le Pain* qui ne se vendait pas dans les kiosques surtout pour les amis de la vérité, principes, ceux qui voulaient « être en mouvement et soutenir la volonté du bien. » Le Bulletin était laïque, mais sous forme, soit de soliloque, soit sous forme de conversation.

Journal  
La Coopération

populaires. De  
mais elles pour  
En général, elles  
cation du peuple  
populaires. Dans  
objections qui on  
pas, dit-il, du pa  
posons pas de m  
couleur : nous vo  
l'horizon, faire o  
— La loi mora  
note une insuffisa  
choses. « L'indivi  
rellement altruist  
l'homme double m  
est-elle altruiste ?